

Compte-rendu de réunion

| | |
|--|------------------------------------|
| Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne du 12 décembre 2017 | |
| | Rédacteur : Philippe Hébert |

La Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne s'est réunie pour la 10ème fois le mardi 12 décembre 2017 à 15h00, dans la salle de réunion de l'Aéroport de Carcassonne, sous la présidence de Marc VETTER, directeur adjoint à la DDTM de l'Aude.

Vous trouverez en pièce jointe la feuille d'émargement des participants.

L'ordre du jour était le suivant :

- I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2017.
Transdev Aéroport Carcassonne
- II. Bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2017
ENAC
- III. Présentation de l'étude réalisée sur les réducteurs de bruit et information sur le programme Chabord
Société GAMBA et ENAC
- IV. Questions diverses

I. Présentation du bilan d'activité de la plate-forme aéroportuaire par l'exploitant pour l'année 2017.

M. Hébert, Responsable Qualité de l'aéroport, présente le bilan d'activité de 2017.

Les lignes régulières :

La compagnie Atlas Atlantique Airlines qui opérait la ligne sur ORAN au départ de Carcassonne a cessé ses opérations en octobre. La seule compagnie régulière opérant maintenant sur Carcassonne est la compagnie Ryanair.

Ryanair a créé une nouvelle ligne sur Edimbourg depuis fin octobre et a décidé d'opérer la ligne sur Porto toute l'année.

La comparaison du nombre de vols par semaine entre 2016 et 2017 montre le même nombre de vols en été au plus fort trafic, soit 36 vols par semaine, et 2 vols de plus en hiver, soit 16 vols par semaine en 2017 au lieu de 14 en 2016.

Le nombre de vols commerciaux réguliers devrait donc légèrement augmenter et passer de 2434 à 2504 vols tandis que le nombre de passagers devrait passer de 391 540 à 401 239 en 2017.

Les mouvements non-commerciaux :

Entre 2016 et 2015 il y a eu une baisse de plus de 4% des mouvements non commerciaux. Cette baisse se confirme en 2017 avec plus de 3.5% de mouvements non commerciaux en moins par rapport à 2016. Soit une baisse de plus de 7% des mouvements non commerciaux entre 2015 et 2017.

L'Enac, sur la période de janvier à octobre a également baissé le nombre de ses vols de 1% par rapport à 2016.

Bilan des plaintes :

L'aéroport a reçu 34 mails de réclamations soit 7 de plus qu'en 2016. Le nombre de plainte inférieur en 2016 s'explique par la fermeture du terrain la nuit du lundi au jeudi du 18 juillet au 30 septembre 2016 en raison de travaux à proximité de la piste.

Les réclamations viennent en règle générale de Caux et Sauzens, d'habitants du centre-ville près du Canal du Midi et du Quartier Pasteur. Nous retrouvons ici les lieux de passage des avions quand ils font des tours de piste.

M. Esteban, maire de Caux et Sauzens, tient à faire remarquer, que la majorité des plaintes de Caux et Sauzens viennent d'une seule et même personne et ne reflètent pas

le ressenti de la population qui se plaint moins du bruit des petits avions que des avions Ryanair.

M. Hébert informe que sur certains messages reçus des riverains certains reconnaissent une amélioration.

M. Vetter demande si la charte est respectée. M. Hébert confirme que la charte est respectée et qu'il lui arrive en fonction des plaintes de vérifier auprès de l'Enac ou d'autres usagers qu'il n'y a pas eu des pilotes qui ont volé en dehors des heures réglementaires.

M. Dal-Maso de la DSAC-SUD, rappelle qu'il est en collaboration avec M. Hébert pour répondre aux plaintes des riverains.

Aménagement Aéroport :

M. Hébert présente les différents aménagements de l'aéroport

- Coté Piste pour se mettre en conformité par rapport à la réglementation de l'Agence Européenne de la Sécurité Aérienne « AESA ».

- Déplacement du parking commercial comprenant 4 postes de stationnement B738 au lieu de 3 précédemment.

- Déplacement du parking hélicoptères, comprenant 3 postes de stationnement sur un parking revêtu, alors le précédent était un stationnement libre sur une aire non revêtue.

- Coté Ville pour éviter le stationnement sauvage des véhicules.

- Modification du parking P1 en parking courte durée

- Modification du parking P2 en parking moyenne durée

- Création du parking P3 longue durée

II. Bilan d'activité de l'ENAC pour l'année 2017

Monsieur Amphimaque, Chef pilote du centre ENAC Carcassonne, présente le bilan d'activité 2017.

Il confirme un recul du nombre de pilotes Français formés et une augmentation du nombre de pilotes étrangers, (chinois, marocains etc.).

Une augmentation de plus de 44% en 2017 du nombre d'heures en simulateur, appelée activité silencieuse, qui devrait augmenter de plus de 66% encore en 2018 avec plus de 1480 heures par an.

L'Enac comptabilise sur son campus de Carcassonne 2989 vols d'une durée moyenne de 1h20 sur 229 jours, dont 3480 heures de jour et 112 heures de nuit (3.12% des heures de vols). Durant ces vols plusieurs Touch and go et atterrissages sont réalisés, au total 11 318 mouvements, soit 3.15 Mvt par heure de vol.

L'activité de vol de nuit est très faible par rapport au nombre total de vols même si celle-ci génère des plaintes.

M. Albarel intervient pour dire que la mairie tient à garder son centre de formation.

III. Présentation de l'étude réalisée sur les réducteurs de bruit et information sur le programme Chabord

L'entreprise Gamba n'étant pas présente et M. Vetter ayant participé à une réunion de présentation en groupe de travail, il fait part des conclusions de l'étude.

M. Vetter commence par remercier la ville de Carcassonne et Carcassonne Agglo pour le financement de l'étude.

Le 3 juillet 2017, en trois positions dans le voisinage de l'aéroport des mesures sur des avions TB 20 avec et sans silencieux ont été réalisées.



Les points à retenir sont :

Il existe une assez grande variabilité des niveaux sonores pour une même configuration (même avion, même procédure) ; des écarts de 3 à 5 dB(A) sont courants.

Les écarts entre les configurations avec et sans silencieux, basés sur les valeurs moyennes des Lmax, sont relativement significatifs à Herminis (5 à 6 dB(A)) et faibles à modérés rue de Séville (1 à 4 dB(A)) ; s'agissant des écarts à Caux et Sauzens, ils sont dans le sens de davantage de bruit avec silencieux que sans.

Les résultats de l'étude vont globalement dans le sens d'une réduction des nuisances sonores par le silencieux actuellement installé sur le TB20, même si cette réduction n'est pas significative.

Les industries aéronautiques travaillent sur la création de silencieux pour les TB20. L'Enac collabore avec ces sociétés comme la société Chabard qui crée des échappements silencieux certifiés.

M. Fabart, Président de l'ANAC, demande s'il ne pourrait pas y avoir des hélices tripales sur les avions qui sont apparemment plus silencieuses. M. Amphimaque confirme que les avions seraient plus silencieux mais qu'aucun modèle tripale n'est certifié et qu'ils ne peuvent donc pas les utiliser.

IV. Questions diverses :

Mme Sthémer, Vice-Présidente d'ECCLA, souhaiterait revenir sur les horaires autorisés la nuit pour les tours de piste, considérant que 23h00 est trop tard. M. Caisso, Chef de centre ENAC Carcassonne-Montpellier, fait remarquer que si on diminue le nombre d'heures par jour, il faudra augmenter le nombre de jours.

M. Vetter demande à ce que ce sujet fasse partie des prochaines réunions de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Vetter remercie l'assemblée et lève la séance.

Le Président de la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Carcassonne,

Pour le Préfet de l'Aude,

Le Directeur adjoint à la DDTM de l'Aude



Monsieur Marc VETTER

Le secrétaire de séance,
Représentant l'exploitant,
Le Responsable Qualité et SGS

Monsieur Philippe HEBERT

